



Environnement

# La finance verte et durable

**L'investissement est essentiel pour le développement et on entend dire de plus en plus que les économies ont maintenant besoin de finance verte et durable. De quel type d'investissement s'agit-il exactement et pourquoi est-ce indispensable ?**



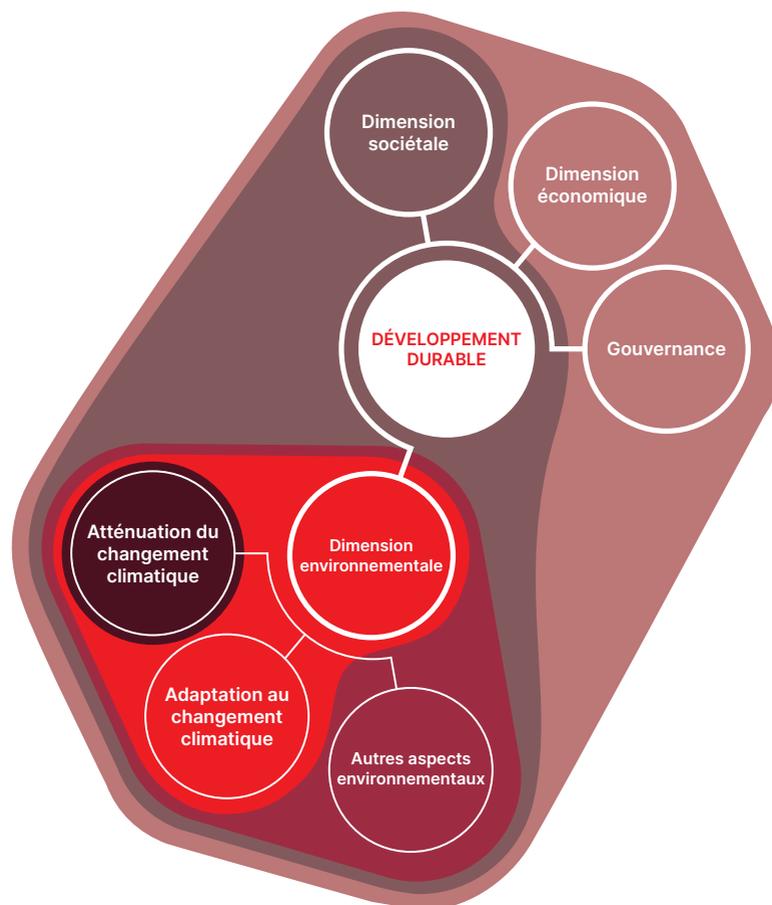
La « finance verte » est l'une des expressions employées pour désigner des activités liées aux interactions réciproques entre l'environnement d'une part, la finance et l'investissement d'autre part. L'expression s'est répandue ces dix dernières années, en partie du fait de la création, au niveau national, de nombreuses banques d'investissement vertes et de la progression rapide du marché des obligations vertes. Mais la finance verte est étroitement associée à des concepts proches tels que la finance climat et la finance durable. Une bonne description en est donnée dans le Programme des Nations Unies pour l'environnement<sup>1</sup> :

- La **finance durable** désigne des pratiques de la finance qui prennent en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que les aspects économiques.
- La **finance verte** englobe la finance climat mais exclut les aspects sociaux et économiques.
- La **finance climat** est un sous-ensemble de la finance environnementale (verte).

La finance durable est par conséquent le terme le plus large, couvrant toutes les activités de financement qui contribuent au développement durable.

<sup>1</sup> United Nations Environmental Programme, *Definitions and Concepts – Background Note*, UNEP 2016.

## Liens entre finance climat, finance verte et finance durable



Note : Les catégories sont indiquées par un code couleur Source : inspiré de l'UNEP



L'investissement nécessaire pour s'attaquer aux enjeux actuels de la durabilité comporte deux volets : il s'agit à la fois de « financer l'écologie », en investissant dans des solutions respectueuses de l'environnement, et d'« écologiser la finance », en réorientant le système financier. Concernant le volet *financer l'écologie*, l'Agence internationale de l'énergie estime, par exemple, qu'il faudrait investir d'ici 2035 USD 53 000 milliards dans le secteur mondial de l'énergie pour se prémunir contre les changements climatiques qui mettent nos vies en danger. Inversement, pour écologiser la finance, l'analyse de la New Climate Economy montre que ce changement systémique nécessitera des financements proches de USD 90 000 milliards. Le constat est clair : les nécessités en matière de finance verte et durable sont d'une ampleur colossale.

*L'ISO élabore une série de normes pour appuyer et catalyser le secteur de la finance verte et durable.*



## Construire la finance de demain

Avec le développement de secteurs industriels tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la construction « verte » et le recyclage, les investisseurs se sont intéressés au concept d'investissement éthique et environnemental, attirés par la promesse de solides gains financiers dans un pan de l'économie en plein essor. Ces investissements verts, au départ un marché de niche, deviennent de plus en plus courants, et le nombre d'outils et de méthodes pour identifier quels types et pratiques d'investissement sont verts et durables a explosé. Le résultat : une multiplicité de normes privées, source de fragmentation et de confusion.

Dans ce contexte, l'ISO élabore une série de normes pour appuyer et catalyser le secteur de la finance verte et durable. Elles contribueront à établir la structure et à assurer la transparence et la crédibilité requises pour les investissements dans des projets et programmes environnementaux. L'ISO a déjà commencé à publier des normes pour répondre à ces besoins par le biais de trois comités techniques : l'ISO/TC 207, *Management environnemental*, l'ISO/TC 322, *Finance durable*, et l'ISO/TC 309, *Gouvernance des organisations*.

### Protéger la finance verte et durable

- ISO 32210 (cadre pour la finance durable)
- ISO 14007 (coûts et bénéfices environnementaux)
- ISO 14008 (évaluation monétaire des impacts environnementaux)
- ISO 14097 (évaluation et déclaration des investissements liés au changement climatique)



## Des fondations durables

ISO 32210, *Finance durable – Lignes directrices pour l'application des principes de durabilité aux organisations dans le domaine financier*, est la première norme élaborée par l'ISO/TC 322. Conçue pour établir à la fois les bases et la structure globale du domaine de la finance durable, cette norme intègre et fusionne les pratiques ESG (environnement, société et gouvernance) dans le secteur de la finance, et sert de cadre pour l'élaboration des Normes internationales correspondantes relatives à la finance verte.

Les investisseurs, et le monde de l'entreprise en général, utilisent couramment le sigle ESG pour l'évaluation de la durabilité des investissements et des activités commerciales. Les critères ESG concernent l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise, de la conception des produits/services à la production, l'utilisation finale et les impacts qu'ils peuvent avoir tout au long de leur durée de vie.



Dans le contexte des émissions de gaz à effet de serre, cela concerne les émissions des catégories dites « scope 1, 2 et 3 ». Voici quelques exemples de critères ESG :

- **Environnement (E)** – changement climatique, épuisement des ressources naturelles et dégradation des environnements (y compris changement d'affectation de terres, perte d'habitats naturels et disparition d'espèces)
- **Société (S)** – conditions de travail (notamment le travail forcé et le travail des enfants), collectivités locales, conflits, santé et sécurité, relations avec le personnel et diversité
- **Gouvernance (G)** – rémunération des dirigeants, pots-de-vin et corruption, lobbying politique et financement de partis, structure des conseils d'administration et diversité de leurs membres, stratégie fiscale

ISO 32210, qui expose la raison d'être de la démarche de finance durable, est une source d'inspiration, de lignes directrices et de principes pour ce domaine en plein essor. Elle s'applique à des organisations de tous types et de toutes tailles au sein du secteur financier : établissements financiers, assureurs, investisseurs, propriétaires et gestionnaires d'actifs. La norme est porteuse d'avantages concrets, notamment en renforçant la confiance du marché, en apportant de la crédibilité et en inscrivant le développement durable au cœur des organisations.

ISO 32210 va de pair avec ISO/TR 32220, *Finance durable – Concepts de base et initiatives clés*, un rapport technique, récemment publié, qui définit les composantes fondamentales de la finance durable. Avec des termes répartis en cinq grandes catégories, ce manuel de référence pratique permet à chacun de s'y retrouver parmi l'enchevêtrement complexe de jargon et de règles de la finance durable. Employés ensemble, ces deux documents établissent des fondations solides et claires pour une organisation pérenne.

Depuis une dizaine d'année, on observe auprès du public une demande croissante pour des organisations qui rendent compte de façon transparente de leur performance ESG, ainsi que de leur contribution à l'économie locale. Actuellement en cours d'élaboration, ISO/TS 32211 aidera les organisations du monde entier à atteindre cet objectif en les incitant à adopter le reporting de durabilité. Apportant un soutien aux utilisateurs d'ISO 32210, la future spécification technique facilitera la création de produits et services financiers durables, de même que leur promotion équitable et l'établissement de rapports de performance transparents en matière de durabilité.



## Comptabiliser le capital naturel

Les *aspects environnementaux* concernent les interactions d'une organisation avec l'environnement, tandis que ses *impacts environnementaux* sont les conséquences de ces interactions. Un impact peut être positif ou négatif. Les aspects et les impacts interviennent tout au long du cycle de financement, aussi bien dans les projets bénéficiant d'un financement vert qu'au sein des organisations impliquées dans ces processus. Déterminer leur valeur monétaire s'avère donc essentiel tant pour comprendre les risques et opportunités qui leur sont associés que pour les gérer de façon rentable.

La norme ISO 14008, *Évaluation monétaire des impacts environnementaux et des aspects environnementaux associés*, est la première référence convenue à l'échelon international pour évaluer la valeur économique des aspects et impacts environnementaux d'une organisation. Elle associe analyse économique et management environnemental dans une démarche normalisée qui s'appuie sur un ensemble d'outils harmonisés. Élaborée par le comité technique ISO/TC 207, cette norme reprend la terminologie d'ISO 14001 sur les systèmes de management environnemental pour permettre aux utilisateurs un accès rapide et facile au contenu.

Pourquoi avons-nous besoin d'ISO 14008 ? Pour faire simple, les organisations doivent connaître tous les coûts et externalités afin d'évaluer les risques et les opportunités. La norme aide également les décideurs politiques à établir des politiques telles que les taxes vertes, les mécanismes de compensation ou les subventions, en prenant en compte la valeur actuelle ou future de préjudices environnementaux. ISO 14008 fournit aussi un outil essentiel pour la question des déclarations et du reporting qui prend de l'ampleur.

ISO 14008 est complétée par ISO 14007, *Management environnemental – Lignes directrices pour la détermination des coûts et des bénéfices environnementaux*. Une fois que les organisations ont établi la valeur monétaire de leurs impacts environnementaux, ISO 14007 apporte des précisions sur la façon d'utiliser ces valeurs pour les analyses des coûts et bénéfices. Cette norme explique par ailleurs le concept de dépendance des organisations vis-à-vis de l'environnement et la façon d'en tenir compte.

Avec la progression des services écosystémiques et la raréfaction des ressources, il est toujours plus justifié d'un point de vue commercial qu'une organisation évalue ses dépendances à l'égard du « capital naturel ». Si les entreprises perçoivent les bénéfices environnementaux indéniables du capital naturel qu'elles utilisent, elles auront tendance à prendre des décisions d'investissement plus « verts » et à évoluer vers des modes d'activité plus durables.

## Risques et opportunités

Le changement climatique génère des risques et des opportunités susceptibles d'affecter les performances des établissements financiers et des entreprises dans lesquelles ils investissent. Dans cette optique, un nouveau cadre de référence vient d'être développé pour évaluer l'impact du changement climatique sur le financement et l'investissement. ISO 14097, *Gestion des gaz à effet de serre et activités associées – Cadre comprenant les principes et les exigences pour l'évaluation et la déclaration des investissements et des activités de financement au regard du changement climatique*, apportera une aide bienvenue aux organisations effectuant des déclarations selon les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures), qui est un groupe de travail sur les informations financières liées au climat.

La norme poursuit un triple objectif :

- Guider les investisseurs et les gestionnaires financiers dans l'identification des risques et opportunités liés au climat
- Fournir les données et informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées afin de minimiser ou éliminer les risques liés au climat, et tirer parti des opportunités
- Favoriser la transition vers une économie sobre en carbone comportant moins de risques climatiques et dynamiser les investissements dans les opportunités identifiées

## Obligations et crédits verts

Les obligations vertes – et en particulier les « obligations climat » – ont connu un essor considérable au cours des cinq dernières années. En effet, les investisseurs se montrent intéressés par des projets porteurs de bénéfices environnementaux financés par des titres de créance verts. Étant donné l'engouement suscité par les obligations et crédits verts, la valeur émise en 2019 a quasiment doublé pour atteindre USD 250 milliards en 2020.

En dépit de cette progression, la valeur totale émise reste très en deçà de la somme nécessaire pour assurer la transition vers une économie sobre en carbone et « zéro déchet ». La multiplicité des définitions des obligations et des crédits verts en est venue à désorienter et à dissuader les investisseurs, et certaines obligations n'ont pas tenu leurs promesses environnementales. Dans ce contexte, l'ISO s'attache à fournir l'harmonisation, la structure, la transparence et la crédibilité nécessaires par le biais d'ISO 14030. Cette norme en quatre parties, qui aide à établir la recevabilité et la crédibilité des obligations et crédits verts, offre aussi un mécanisme de reporting fiable pour les investisseurs.

### Financer les projets verts

- **ISO 14030-1**  
(titres de créance verts : obligations vertes)
- **ISO 14030-2**  
(titres de créance verts : crédits verts)
- **ISO 14030-3**  
(taxinomie des titres de créance verts)
- **ISO 14030-4**  
(vérification des titres de créance verts)



## Écologiser les projets financiers

Mais sur la base de quels critères peut-on qualifier de vert un éventuel projet, actif ou domaine d'activité ? Pour répondre à cette question, une norme nouvellement publiée décrit les critères environnementaux que l'emprunteur doit prendre en compte. ISO 14100 apporte aux deux parties d'une transaction financière des lignes directrices à suivre pour déterminer les opportunités et risques environnementaux associés à des projets, actifs et domaines d'activité potentiellement porteurs de bénéfices environnementaux. Cette norme vient compléter les autres normes sur la finance verte en mettant l'accent sur le processus d'évaluation environnementale et sur le contenu des informations pertinentes à communiquer.

Les normes ISO devraient apporter une contribution importante à l'économie mondiale en encourageant une démarche responsable dans le domaine de la finance durable. Les résultats de nos travaux aideront à orienter les opérations durables des institutions financières et des entités émettrices, à définir et à classer les activités de finance durable, à mesurer l'impact sur la durabilité, à améliorer la transparence et à assurer l'intégrité de ces activités. L'objectif, en définitive, est de veiller à ce que les investissements publics et privés réalisés dans des actifs financiers soient à la fois profitables et respectueux de l'environnement.

### Financer les projets verts

- **ISO 14100** (lignes directrices sur les critères environnementaux pour soutenir la finance verte)

# À propos de l'ISO

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une organisation internationale non gouvernementale, indépendante, composée de 166\* organismes nationaux de normalisation. Par ses membres, l'Organisation réunit des experts qui mettent en commun leurs connaissances pour élaborer des Normes internationales d'application volontaire, fondées sur le consensus, pertinentes pour le marché, soutenant l'innovation et apportant des solutions aux enjeux mondiaux.

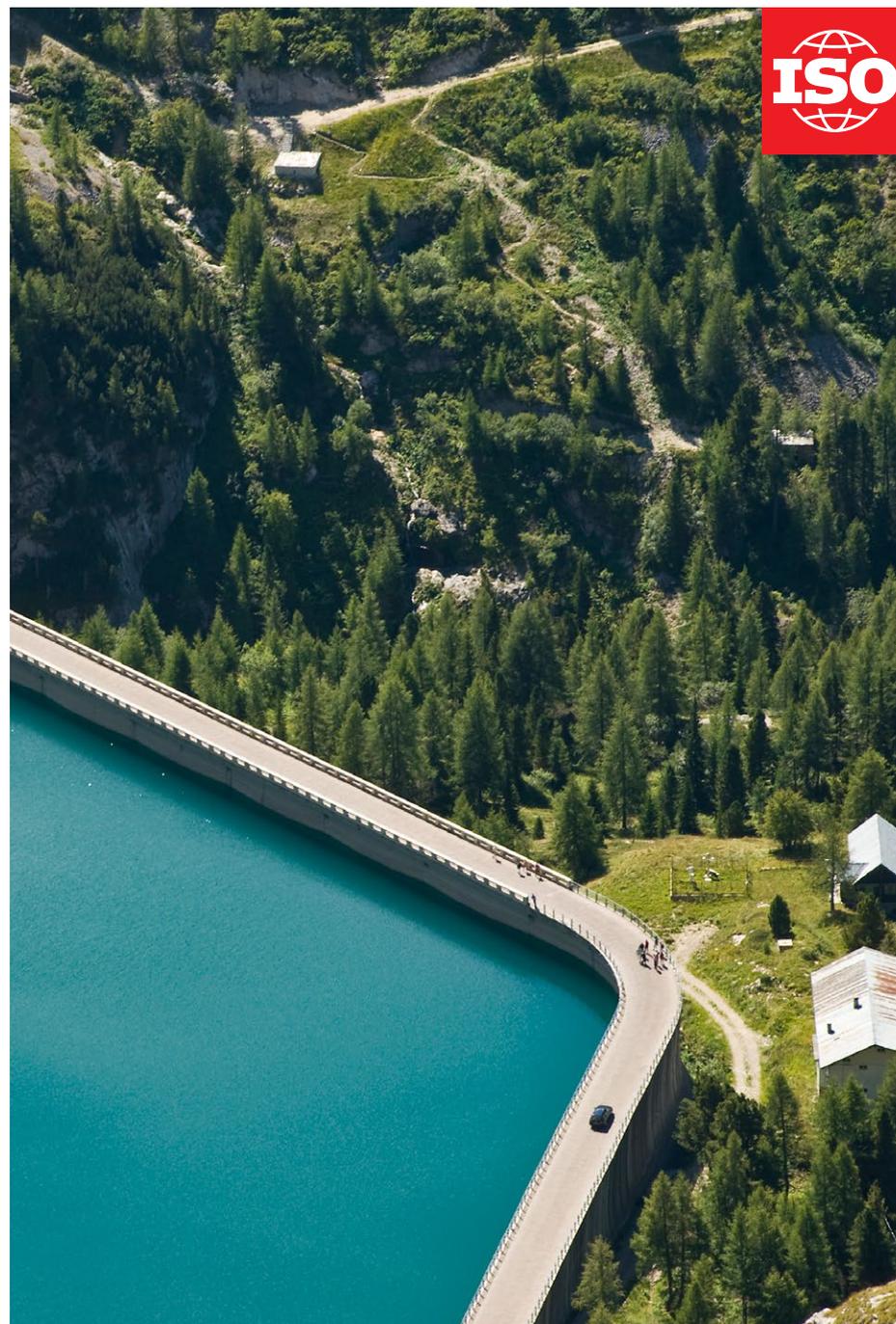
L'ISO a publié plus de 24 000\* Normes internationales et publications associées, couvrant la quasi-totalité des secteurs, des technologies à la sécurité des denrées alimentaires, en passant par l'agriculture et la santé.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.iso.org/fr](http://www.iso.org/fr).

\* Octobre 2022



Le site Web de l'ISO : [www.iso.org](http://www.iso.org)  
Actualités de l'ISO : [www.iso.org/news](http://www.iso.org/news)  
Les vidéos ISO : [www.iso.org/youtube](http://www.iso.org/youtube)  
Suivez-nous sur Twitter : [www.iso.org/twitter](http://www.iso.org/twitter)  
Rejoignez-nous sur Facebook : [www.iso.org/facebook](http://www.iso.org/facebook)





**Organisation internationale  
de normalisation**

Secrétariat central de l'ISO  
Chemin de Blandonnet 8  
1214 Genève, Suisse

© ISO, 2022  
Tous droits réservés  
ISBN 978-92-67-11172-8

[iso.org](https://www.iso.org)